

06 FERMETURES

SARL au capital de 4 000 Euros

Siège social : Le Versailles - 33 Bis Avenue du Général de Gaulle 06340 LA TRINITE

Immatriculée au RCS NICE sous le n° 789 416 179

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 20 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt quatre et le vingt décembre,

La soussignée GROUPE HORIZON, SAS au capital de 245.000 euros, dont le siège est sis 16B Chemin du Collet de la Tour - 06200 NICE, immatriculée au RCS NICE sous le n°935 220 772, représentée par son Président, Monsieur Olivier GIORDAN, a adopté les décisions suivantes relatives à:

- Désignation d'un nouveau Président,
- Transfert de siège social,
- Mise à jour corrélatrice des statuts,
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique prend acte de la démission des fonctions de Président de Monsieur Patrick PERINET à compter de ce jour.

Elle lui donne quitus entier et définitif pour sa gestion à ses fonctions.

DEUXIEME DECISION

L'associée nomme en qualité de Président, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

Monsieur Olivier GIORDAN

Né 17 avril 1982 à NICE

De nationalité française

Demeurant 16 bis chemin du Collet de la Tour - 06200 NICE

Monsieur Olivier GIORDAN déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

TROISIEME DECISION

L'associée unique décide de transférer le siège social du 44 Avenue du Général de Gaulle – 06340 DRAP au 422 Boulevard de la Madeleine – 06000 NICE, à compter de ce jour.

En conséquence, l'ARTICLE 4 - Siège social, des statuts est modifié comme suit :

« Le siège social est fixé au :

422 Boulevard de la Madeleine – 06000 NICE

Antérieurement, il a été fixé au :

- 44 Avenue du Général de Gaulle – 06340 DRAP,
- 33 avenue du Général de Gaulle – Le Versailles – 06340 LA TRINITE.»

Le reste de l'article reste inchangé.

QUATRIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

De ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

M. Olivier GIORDAN

Bon pour acceptation des fonctions de Président

Bon pour
acceptation
des fonctions
de Président

Signé par :

M. OLIVIER GIORDAN

F3E8C0AD2F84403...

Monsieur Patrick PERINET

Né le 9 janvier 1969 à NICE

De nationalité française

Demeurant Le Versailles

33 bis Boulevard du Général de Gaulle

06340 LA TRINITE

06 FERMETURES

44 avenue du Général de Gaulle

06340 DRAP

Objet : Démission

Je soussigné, Monsieur Patrick PERINET, présente ma démission de mes fonctions de Président de la société 06 FERMETURES, à compter de ce jour.

Pour servir et valoir ce que de droit,

Fait sous signature électronique

Le 20 décembre 2024

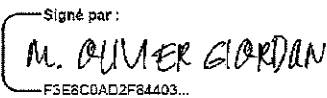
Monsieur Patrick PERINET

Signé par :

0F13F7EB08884E5...

Monsieur Olivier GIORDAN

AR de la démission

Signé par :

F5E8C0AD2F84403...